

2024-03/04

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CALLIAN

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 mars

Le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de
François CAVALLIER

Présents : François CAVALLIER, Jean-Luc ANTONINI, Corine GUIGNON,
Jacques BERENGER, Christiane TANZI, Jean-Christophe BERTIN, Pascale
AUGUET-OTTAVY, Philippe VERCHER, Michel REZK, Karine CACHELEUX,
Céline PELLISSIER, Tim KOENIG, Marie MEYER.

Absents excusés : Isabelle DERBES (pouvoir à Pascale AUGUET-OTTAVY),
Laurent DENIS (pouvoir à François CAVALLIER), Nicolas BAGNIS (pouvoir à
Timothée KOENIG), Aurélie COURANT (pouvoir à Céline PELLISSIER), Cécile
AUTRAN (pouvoir à Christiane TANZI), Pascal MONTLAHUC (pouvoir à
Jean-Luc ANTONINI), Sandrine BUIRON (pouvoir à Jean-Christophe
BERTIN).

Absents : Sara SUSINI, Jean-Christophe CHAUTARD.

Secrétaire de séance : Pascale AUGUET-OTTAVY.

PRESENTS :	13	VOTANTS :	20
------------	----	-----------	----

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A MADAME GUYLAINE MARCHAND

Monsieur le Maire informe le conseil que Madame Guylaine MARCHAND doit
participer aux prochains jeux olympiques dans le cadre de l'épreuve handisport
d'aviron.

Afin d'aider cette athlète Calliannaise méritante, Monsieur le Maire sollicite du
conseil l'autorisation de verser une subvention exceptionnelle d'un montant de
500 €uros.

Le conseil ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité


- **AUTORISE** le versement d'une subvention exceptionnelle de 500 €uros à
Madame Guylaine MARCHAND.

Délibéré à Callian, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Maire



Secrétaire de séance



A handwritten signature in black ink.